

représentez ici et ailleurs peut essayer une défaite aux élections provinciales ou fédérales sans nécessairement détruire notre pays.

Chaque province canadienne est dotée de ce que l'on appelle «l'opposition loyale à Sa Majesté». Puis-je vous rappeler, le plus sérieusement possible et sans faire preuve de partialité politique, qu'il n'y a pas d'opposition à notre gouvernement au Québec; il y a une option, l'option «souverainiste». C'est là notre alternative, une alternative que de trop nombreux Canadiens anglophones ne prennent pas assez au sérieux. Quand vous allez dans vos circonscriptions d'un océan à l'autre, vous pouvez très bien—comme vous l'avez fait ici—critiquer l'entente. Bon nombre d'entre vous l'ont fait, à juste titre d'ailleurs. Cependant, vos critiques ne menacent pas l'équilibre précaire entre une province souveraine et une province canadienne. Au Québec, si ceux d'entre nous qui croient au Canada commencent encore une fois à analyser, à étudier minutieusement et à évaluer les conséquences de cette entente, nous ne servirons—et nous le ferons fort bien d'ailleurs—que la cause de M. Parizeau et son parti et celle de M. Bouchard et son parti.

Deuxièmement, je veux parler brièvement d'une expérience que j'ai vécue durant le référendum de 1980. Je porte encore les cicatrices de cette terrible épreuve. Dans la plupart des foyers canadiens, les membres d'une même famille peuvent avoir des opinions politiques différentes sur la société dans laquelle ils vivent, mais cela dégénère rarement en querelles de famille. Au Québec, c'est déjà une tragique réalité. Des fils et des filles sont trop souvent en désaccord avec leur mère, leur père et leurs grands-parents. Des amis et des voisins se sont insultés et le feront à nouveau. C'est déjà commencé. Une partie importante de nos médias a déjà poignardé M. Bourassa dans le dos. Il ne mérite pas le mépris que lui ont témoigné jusqu'à maintenant certains de vos compatriotes et un trop grand nombre des miens. La semaine du 24 août, j'ai expliqué dans *La Presse* à quel point ce que j'ai lu et entendu dans nos médias francophones et anglophones m'a consterné comme écrivain et journaliste.

Pour toutes ces raisons, j'espère qu'un bon nombre de ceux qui sont présents dans cette Chambre et à l'autre endroit respecteront le Québec, le comprendront mieux et de dire à quel point ils en ont assez de nos difficultés, de notre nationalisme et de notre regrettable intolérance à l'égard des minorités. Je le répète, si vous croyez que cette entente a été trop généreuse envers le Québec, rappelez-vous qu'un nombre important de Québécois estiment et disent qu'ils ont reçu trop peu. Quelle que soit votre affiliation politique, rappelez-vous aussi le poids constitutionnel que Robert Bourassa a porté sur ses épaules depuis deux ans, que vous approuviez ou non la ligne de conduite qu'il a choisie. Il ne défend pas seulement la politique de son parti et ses propres convictions, mais aussi la survie de notre pays. S'il essuie une défaite référendaire, et c'est tout à fait possible, si l'accord ne survit pas aux critiques, je crois fermement que le Canada perdra une partie de son âme; et si le Québec se sépare du Canada, il perdra lui aussi l'autre partie de son âme.

En conclusion, j'espère que, quelles que soient leurs réserves au sujet de cette entente, tous les sénateurs ici présents sauront faire passer les intérêts du pays avant ceux de leurs partis respectifs.

[Français]

Quant à moi, je vous le répète aussi sérieusement que je suis capable de le faire, que mon «oui» est sans réserve pour mon pays, pas à cause de la politique mais à cause d'une phrase que mon père m'a dite:

Je ne veux pas laisser à mes enfants un pays plus petit que celui que j'ai reçu.

Moi non plus! Je vous remercie, honorables sénateurs.

Des voix: Bravo!

[Traduction]

L'honorable Colin Kenny: Honorables sénateurs, la question dont nous sommes saisis aujourd'hui est la suivante:

Acceptez-vous que la Constitution du Canada soit renouvelée sur la base de l'entente conclue le 28 août 1992? Oui ou non.

En réalité, la motion à l'étude nous pose trois questions: premièrement, si nous appuyons l'idée d'un référendum; deuxièmement, si nous approuvons le libellé proposé; et, troisièmement, si nous croyons que le 26 octobre est une date appropriée pour la tenue de ce référendum.

La beauté d'un référendum, c'est que la population décide elle-même directement d'une question, et il n'y a rien à redire. Le problème que pose un référendum, c'est que le processus se prête à la manipulation et peut créer des divisions. Cela est particulièrement vrai lorsqu'il s'agit de questions complexes et que les seules réponses possibles sont oui ou non. On suppose qu'il n'y a pas d'autre solution que l'acceptation ou le rejet de l'ensemble de la proposition. Dans le cas qui nous occupe, la situation est encore plus compliquée parce que tout le débat sera fondé sur des émotions au lieu d'être un examen attentif et sensé de ce qui est le plus avantageux pour le Canada.

La prochaine chose que nous devons considérer, c'est le libellé de la question, qui présente manifestement des défauts. Il ne fait pas de doute que les deux premiers mots, «acceptez-vous», influenceront sur les résultats et que le mot «renouvelée» devrait être remplacé par un terme plus neutre comme «changée» ou «modifiée». C'est dommage que les auteurs n'aient pas eu suffisamment confiance dans le fond de leur proposition pour permettre qu'elle soit présentée d'une manière que les sondeurs professionnels considéreraient comme juste et impartiale.

Enfin, pour ce qui est de la date du 26 octobre, c'est trop tôt.

● (1520)

Les Canadiens n'ont tout simplement pas l'occasion de réfléchir suffisamment à ces propositions, de voir comment elles s'appliqueront et de juger si elles amélioreront le Canada.

Tout se déroule dans une atmosphère empoisonnée par un gouvernement qui a fait de la question une lutte à finir pour le Canada. Or, ce n'est pas le cas, sauf peut-être pour des politiques qui convoitent le pouvoir. Les Canadiens savent bien qu'ils ont uniquement affaire à une autre proposition constitutionnelle et ils ont déjà vu le Canada survivre à des douzaines d'autres propositions du genre.